

Mas de Carles : une nouvelle présidence, moult projets et des inquiétudes

Geneviève Allène-Dewulf



Le nouveau bureau : trois coprésidents, Joël Aymard (derrière, 2 e à g.), Héléne Bout (1 er à dr.), Marie-Hélène Cuvillier (devant, 2 e à dr.) ; trésorier, Pierre Bonnefille (derrière, 2 e à dr.) ; secrétaire, Régine Ponceau (devant, 2 e à dr.). Photo Le DL/G.A.-D

Lors de son assemblée générale, l'association le Mas de Carles, a changé ses statuts, passant d'une présidence unique à un triumvirat. Divers projets ont été lancés pour les mois à venir. Malgré tout, quelques sujets suscitent des inquiétudes : la baisse du nombre d'adhérents et les charges de fonctionnement, qui ont bondi de 23 %.

L'assemblée générale du Mas de Carles s'est tenue jeudi 4 avril. Un peu particulière. D'abord en l'absence d'Olivier Pety, personnalité quasi historique du Mas depuis sa création en 1981, en déplacement.

Ensuite, hommage a été rendu à Guy Fabreguettes, bénévole de longue date, décédé trois jours plus tôt et qui aurait eu 85 ans le jour même. Enfin, l'assemblée générale ordinaire a été précédée d'une assemblée générale extraordinaire pour modifier les statuts.

En effet, ce "lieu à vivre" gère chaque année un budget de quelque 1,5 M€. Il accompagne 76 personnes accueillies et 58 hébergées, sans compter les 12 salariés, les 45 bénévoles (4,5 équivalents temps plein), l'exploitation agricole et le chantier d'insertion (28 personnes pour l'ensemble du maraîchage), avec 23 600 repas servis en 2023. Le conseil d'administration a donc jugé légitime de scinder la présidence, unique jusque-là, en un triumvirat. Cette proposition, tout comme les rapports divers (moral, activité, financier) ont été votés à l'unanimité.

Et divers projets ont été lancés pour les mois à venir : la création d'un conseil de résidents pour piloter la vie de la maison, à l'instar de Berdine ; la mise en œuvre des objectifs de l'association régionale des douze lieux à vivre, vers une autonomie croissante dans l'organisation de la vie quotidienne ; et surtout, les équilibres financiers.

Car, si le Mas maintient une répartition quasi constante entre subventions (60 %) et autofinancement (40 %), et si la récolte d'olives a été cette année satisfaisante (3 tonnes, qui devraient donner environ 460 l d'huile), plusieurs sujets d'inquiétude sont apparus en 2023 : la baisse du nombre d'adhérents (116), et surtout, comme pour tout un chacun mais les collectivités plus impactées encore, la flambée du coût de l'énergie, palpable dans la facture d'électricité, la nourriture pour les chèvres, les matières premières, l'eau (le forage n'étant plus opérationnel). Les charges de fonctionnement ont ainsi bondi de 23 %, et certains postes davantage encore.

La vie du Mas se poursuit néanmoins dans la vigilance et la confiance. Et des événements se préparent : De ferme en ferme (du samedi 27 au dimanche 28 avril), le Festival des chorales (juin), un concert à l'autre Scène (octobre), et le Festival "C'est pas du luxe".